



---

## L'EMPLOI INDUSTRIEL : IDÉES REÇUES ET RÉALITÉS

Estuaire de la Seine

Cette étude vise à objectiver certaines idées reçues sur l'emploi dans l'industrie via une approche comparative avec les autres grands secteurs d'activité du territoire.

Mars 2025 [aurh]

# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b>	<b>3</b>
<b>L'industrie, un secteur pourvoyeur d'emplois stables</b>	<b>6</b>
<b>Des emplois industriels diversifiés</b>	<b>8</b>
<b>Un enjeu de renouvellement des générations à penser dès maintenant</b>	<b>10</b>
<b>CONCLUSION</b>	<b>12</b>
<b>PAROLE DE PARTENAIRE</b>	<b>13</b>
) Virginie LUTROT - Présidente de Caux Seine Agglo	

# INTRODUCTION

L'activité industrielle est **constitutive de l'histoire et de l'identité de la France d'après-guerre**. Elle a longtemps été perçue dans l'imaginaire collectif comme un symbole de fierté et de progrès autour de fleurons industriels de dimension européenne voire mondiale.

Cependant, la désindustrialisation et la valorisation symbolique croissante des emplois tertiaires engagés à l'issue des trente glorieuses, la montée en puissance des préoccupations environnementales et les accidents industriels à l'écho médiatique important ont progressivement **écorné l'image de l'industrie auprès du grand public**.

Aujourd'hui, le secteur industriel connaît néanmoins une véritable révolution. Les impératifs climatiques et environnementaux impliquent de **transformer en profondeur l'appareil productif pour construire les filières de demain**. Par ailleurs, la crise sanitaire puis le contexte géopolitique instable ont jeté une lumière crue sur les dépendances de la France, plaçant la **réindustrialisation au cœur du débat public** sur la souveraineté nationale.

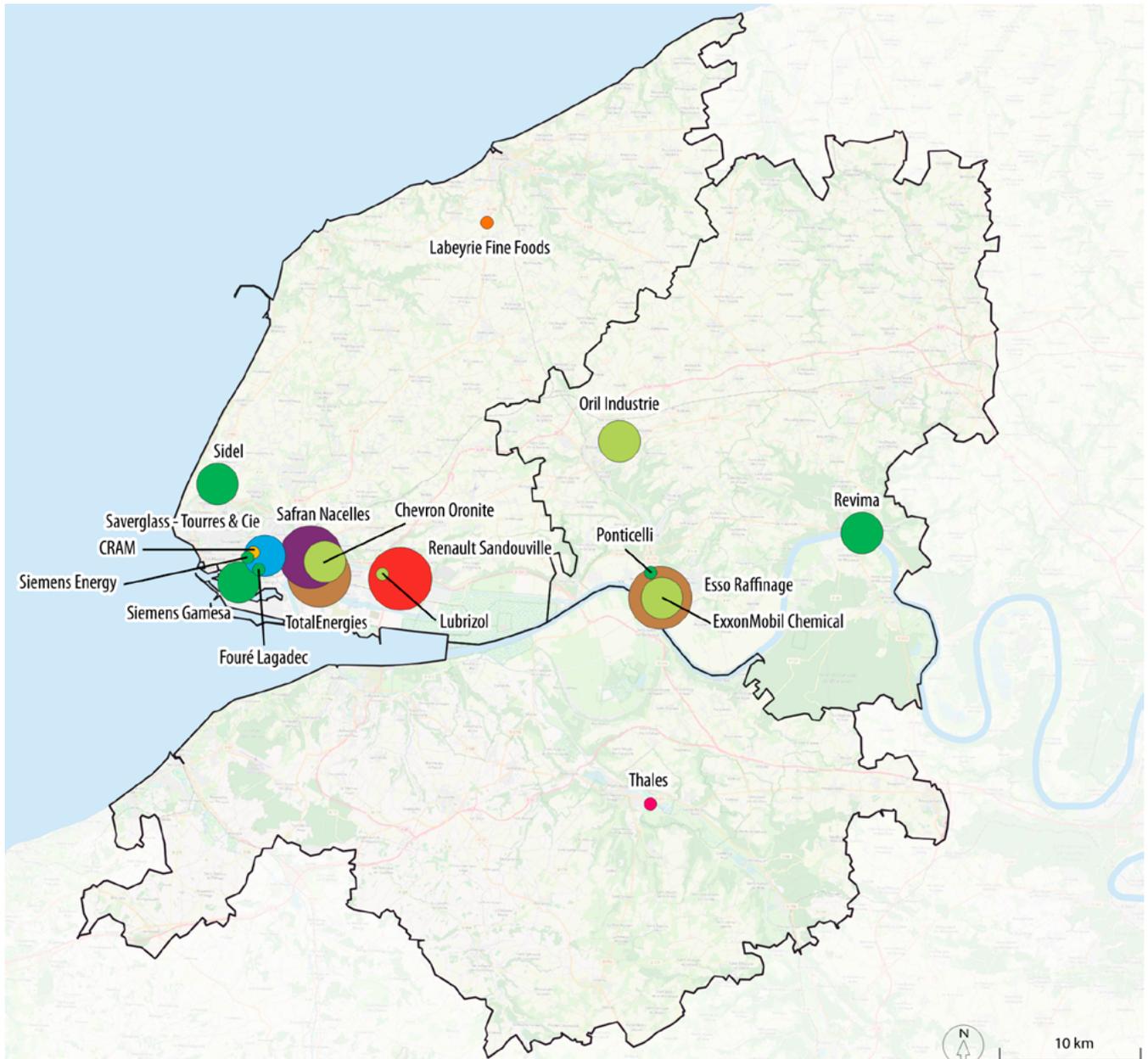
Au 1<sup>er</sup> trimestre 2024<sup>1</sup>, près de 68 000 emplois étaient vacants dans l'industrie au niveau national. Si le mouvement de réindustrialisation initié ces dernières années se concrétise, 170 000 emplois devraient être créés dans l'industrie en 2030 et 300 000 en 2035<sup>2</sup>. Dans cette optique, **l'approfondissement de la connaissance des emplois industriels et la mise en perspective de certains stéréotypes sur l'industrie** apparaissent comme des prérequis indispensables pour répondre aux besoins de main d'œuvre pour les années à venir.

Cette étude vise à **identifier les spécificités de l'emploi industriel dans l'estuaire de la Seine**. Elle permet, par une approche comparative avec les autres grands secteurs d'activité du territoire, d'objectiver certaines idées reçues sur la réalité de l'emploi dans l'industrie.

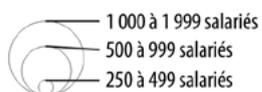
<sup>1</sup> Les emplois vacants, DARES, juin 2024 (consulté le 16/07/2024).

<sup>2</sup> Soldes nets de création d'emplois tirés de l'étude Pénurie de compétences et réindustrialisation : un étonnant paradoxe, Guillaume Basset, Olivier Lluansi, juillet 2023.

## LES ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS DE PLUS DE 250 SALARIÉS DANS L'ESTUAIRE DE LA SEINE



## Tranche d'effectifs



## Activité principale

- Agroalimentaire
- Automobile
- Chimie
- Cokéfaction et raffinage
- Energie
- Machines et équipements
- Matériel de transport
- Produits métalliques
- Verre

## Contexte territorial

- Zone d'emploi
- La Manche et la Seine

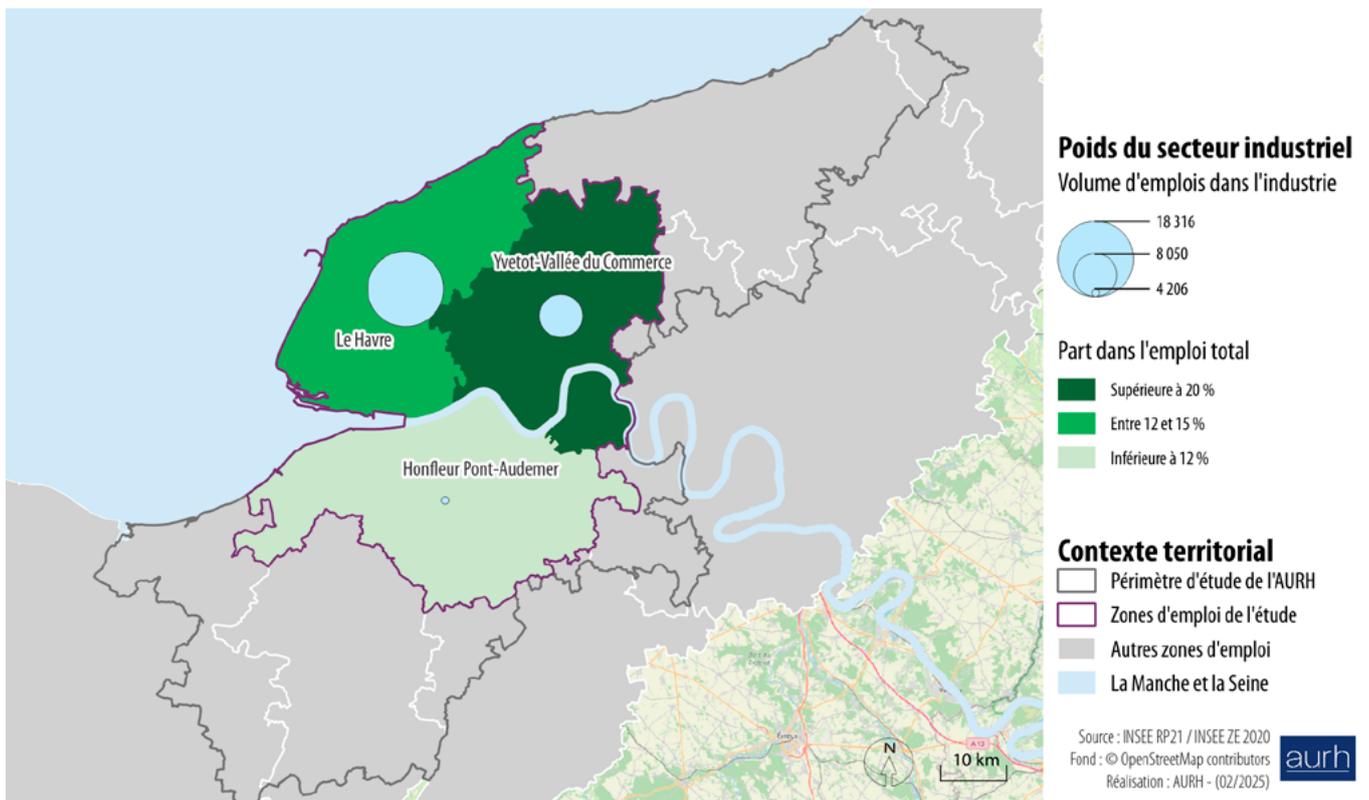
## MÉTHODOLOGIE

Cette étude repose sur l'exploitation des **fichiers détails du recensement 2021 de l'INSEE, dernier millésime disponible à date**. L'estuaire de la Seine est ici entendu comme le regroupement des **zones d'emploi du Havre, d'Yvetot-Vallée du Commerce et de Honfleur Pont-Audemer**.

Ainsi considéré, l'estuaire de la Seine compte environ **206 000 emplois, dont plus de 30 500 dans l'industrie**, soit 15 % de l'emploi total. Il intègre les **principales polarités industrielles du périmètre d'étude de l'AURH**, hors centrales nucléaires de la côte d'albâtre, et dessine un espace morphologiquement et fonctionnellement cohérent.

Les principaux résultats de cette étude ont été partagés avec les **partenaires de l'AURH spécialistes de l'industrie**. Par ailleurs, la méthodologie employée dans le cadre de cette étude est **reproductible sur d'autres territoires**.

### L'EMPLOI INDUSTRIEL PAR ZONE D'EMPLOI DANS L'ESTUAIRE DE LA SEINE



# L'INDUSTRIE, UN SECTEUR POURVOYEUR D'EMPLOIS STABLES

## Une part importante d'emplois en CDI

Dans l'estuaire de la Seine, l'industrie est un secteur proposant des emplois stables et pérennes. **La part des emplois à durée indéterminée y est plus élevée que dans les autres secteurs d'activité.** Ainsi, 88 % des emplois du secteur industriel sont à durée indéterminée (CDI et assimilés) contre 78 % des emplois du secteur tertiaire non marchand (administration publique et activités assimilées) et 72 % des emplois des services marchands (commerce, transport et services).

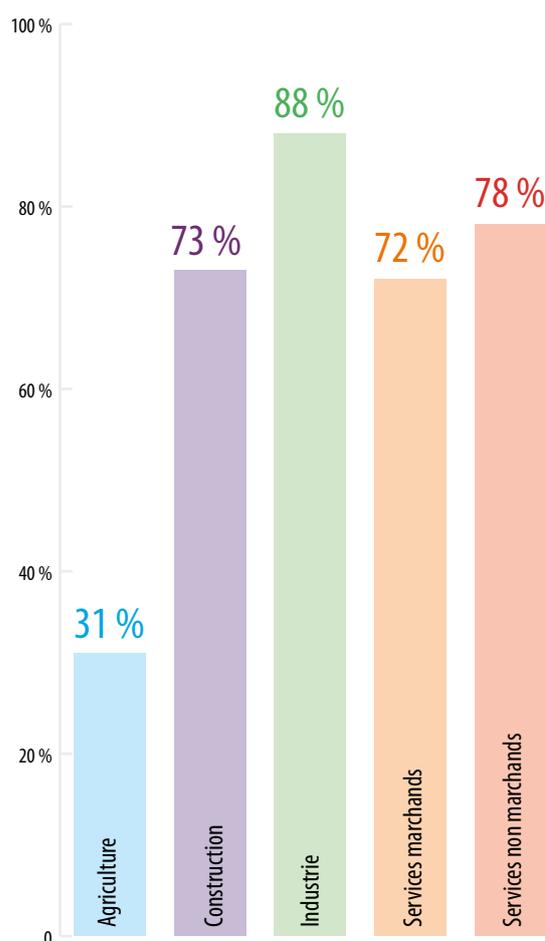
## Un moindre recours aux contrats à temps partiels

Par ailleurs, **le secteur industriel se caractérise par un moindre recours aux contrats à temps partiel.** Seuls 6 % des emplois de l'industrie sont à temps partiel contre 18 % des emplois des services marchands et 24 % des emplois des services non marchands. En proportion, le recours aux contrats à temps partiel est donc trois fois moins important dans l'industrie que dans les services marchands et quatre fois moins important que dans les services non marchands.

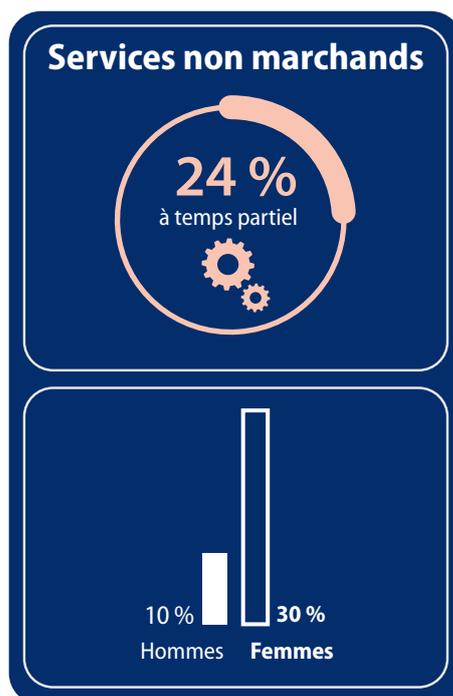
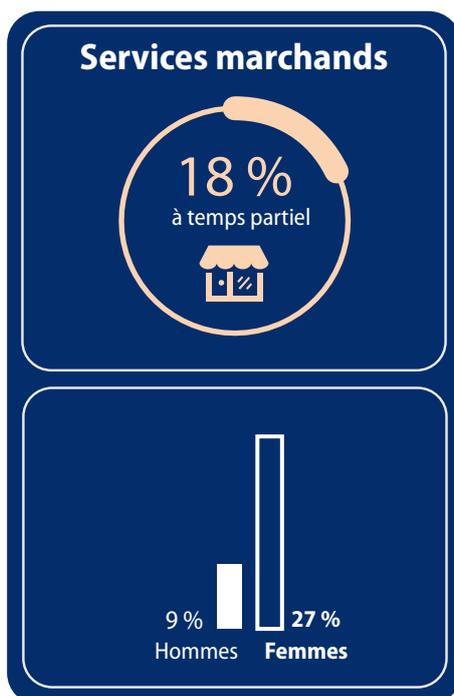
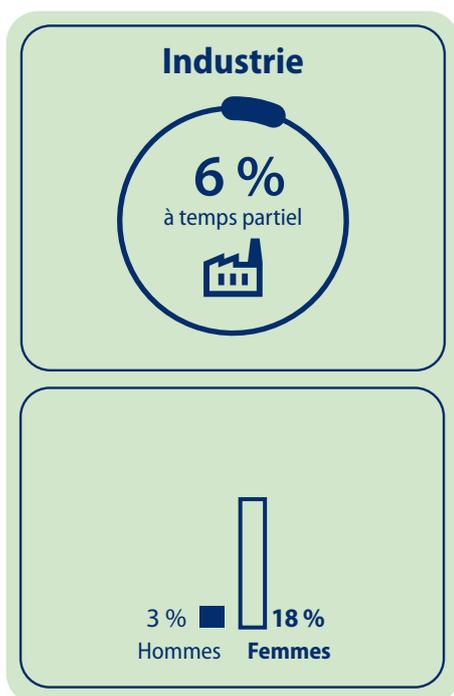
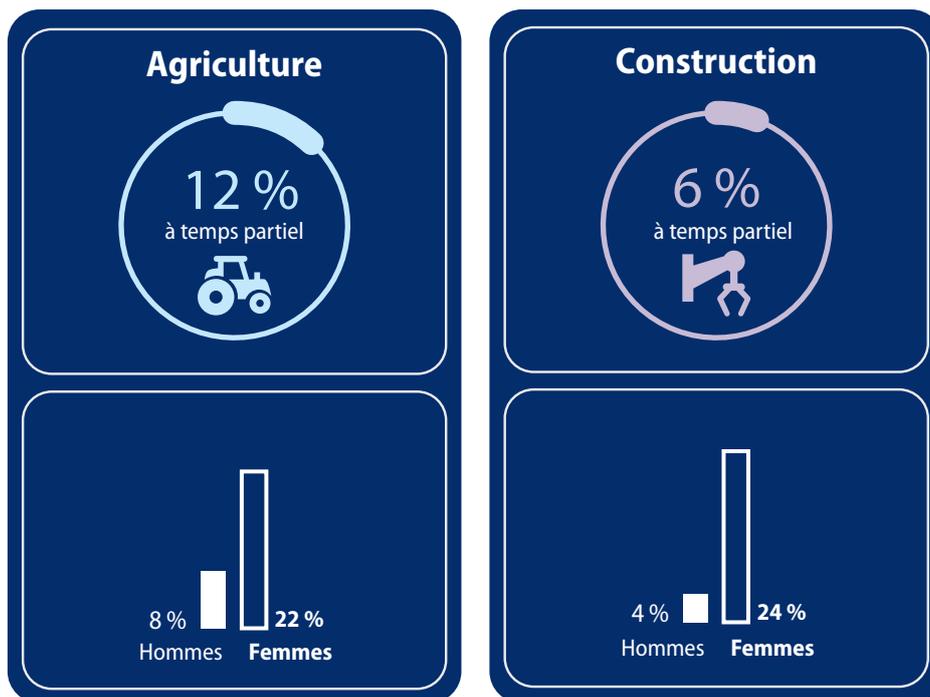
**Ce faible recours aux temps partiels concerne tout autant les hommes que les femmes.** La part des hommes à temps partiel est de 3 % dans l'industrie contre 10 % environ dans les secteurs tertiaires marchand et non marchand.

Dans l'industrie, comme dans l'ensemble des autres secteurs d'activité, la part des temps partiels est en proportion plus importante chez les femmes que chez les hommes (18 % des emplois occupés par des femmes). Le recours aux contrats à temps partiel pour les femmes reste néanmoins très inférieur dans l'industrie comparativement à ce qui est observé dans les autres secteurs d'activités : - 12 points par rapport aux services non marchands et - 9 points vis-à-vis des services marchands.

EMPLOIS SALARIÉS AU LIEU DE TRAVAIL À DURÉE INDÉTERMINÉE



**EMPLOIS AU LIEU DE TRAVAIL À TEMPS PARTIEL**



## DES EMPLOIS INDUSTRIELS DIVERSIFIÉS

### Une pluralité de métiers et de profils

Le secteur industriel est composé de **84 familles de métiers dans l'estuaire de la Seine, dont huit comptent plus de 1 000 emplois** et représentent 44 % de l'emploi total du secteur<sup>3</sup>. Il convient de noter que la part des personnels d'étude et de recherche en lien avec l'industrie est probablement sous-évaluée. L'externalisation d'une partie des fonctions de recherche et développement du secteur industriel a en effet fait sortir les emplois correspondants du décompte des emplois industriels, ces derniers étant dès lors comptabilisés dans les emplois tertiaires.

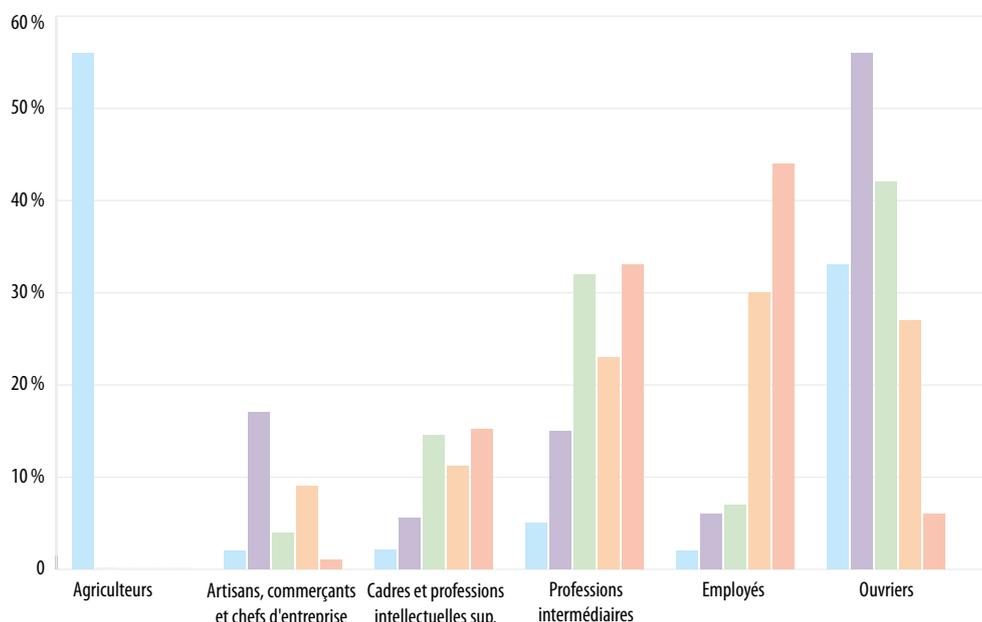
**Les ouvriers sont surreprésentés au sein de l'industrie** (42 % des emplois industriels du territoire). Incarnées par les techniciens et agents de maîtrise, **les professions intermédiaires constituent la deuxième catégorie socio-professionnelle la plus importante** (32 % de l'emploi industriel).

Enfin, **les cadres et professions intellectuelles supérieures sont également très présents dans l'industrie**. Ils y pèsent 15 % de l'emploi total, soit à peu près autant que dans les services non marchands.

**FAMILLES DE MÉTIERS DU SECTEUR INDUSTRIEL  
COMPTANT PLUS DE 1 000 EMPLOIS**

MÉTIER	EFFECTIF	POIDS
Techniciens et agents de maîtrise des industries de process	2 942	10 %
Ouvriers qualifiés des industries de process	2 203	7 %
Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie	1 643	5 %
Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance	1 640	5 %
Techniciens et agents de maîtrise des industries mécaniques	1 540	5 %
Ouvriers non qualifiés des industries de process	1 267	4 %
Ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal	1 206	4 %
Personnels d'étude et de recherche	1 062	3 %

**EMPLOIS AU LIEU DE TRAVAIL PAR CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE**



<sup>3</sup> Hors bouchers, charcutiers et boulangers.

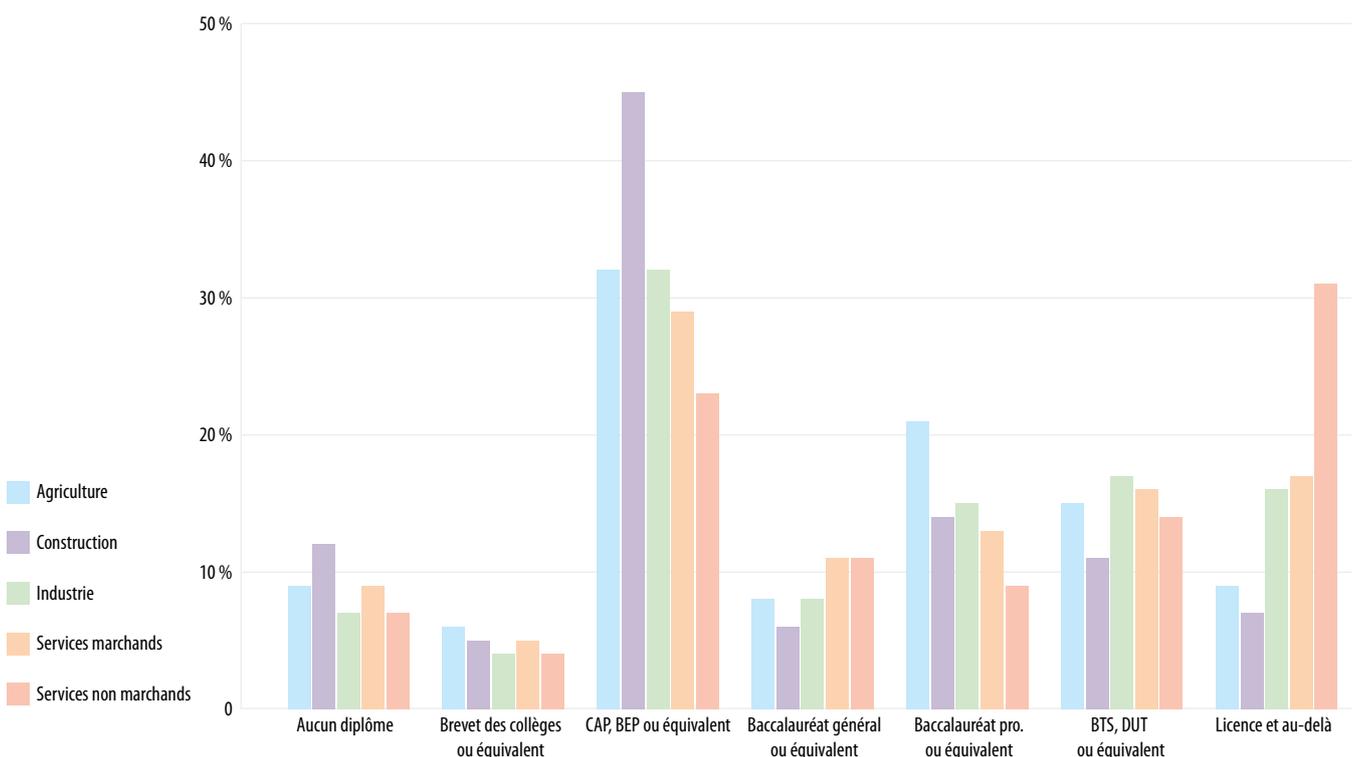
## Les formations professionnalisantes très représentées

Le secteur industriel accorde une **place importante aux formations professionnalisantes**. En effet, 32 % des emplois industriels sont occupés par des personnes diplômées d'un CAP, BEP ou équivalent. En outre, 15 % des travailleurs de l'industrie sont diplômés d'un bac professionnel ou équivalent. Enfin, le niveau BTS, DUT ou équivalent concerne 17 % des emplois de l'industrie, soit la part la plus importante tout secteur d'activité confondu. **Dans l'industrie, plus de deux tiers des travailleurs sont ainsi issus de formations professionnalisantes, courtes ou longues.**

Par ailleurs, l'industrie est le **secteur où la part des personnes peu ou pas diplômées est la plus faible** : 11 % des emplois y sont occupés par des travailleurs sans diplôme ou disposant d'un brevet des collèges ou équivalent.

Enfin, **la part des diplômés de formation universitaire longue est en léger retrait dans l'industrie par rapport au secteur tertiaire** : 16 % des travailleurs y sont titulaires d'une licence ou au-delà contre 17 % des emplois des services marchands et 31 % des emplois des services non marchands. Ce léger recul des travailleurs très diplômés doit néanmoins être mis au regard **des systèmes de promotion interne, très présents dans l'industrie**. Il est ainsi possible d'accéder, par l'ancienneté et l'expérience, à des fonctions nécessitant des qualifications élevées sans pour autant disposer du niveau de diplôme correspondant. Dans l'industrie, le niveau de qualification des personnes en poste ne correspond ainsi pas toujours au niveau requis à l'embauche.

EMPLOIS AU LIEU DE TRAVAIL PAR NIVEAU D'ÉTUDE



# UN ENJEU DE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS À PENSER DÈS MAINTENANT

## Des travailleurs relativement âgés

À l'instar de l'ensemble de l'économie normande<sup>4</sup>, l'industrie de l'estuaire de la Seine est confrontée à un fort enjeu de renouvellement des générations. **Près d'un travailleur sur trois du secteur industriel est âgé de 50 ans ou plus et atteindra donc la retraite dans les 10 à 15 prochaines années.**

L'ampleur de ce renouvellement des générations sur le tissu productif de l'estuaire de la Seine est difficile à appréhender. Elle implique de **croiser l'analyse prospective des besoins de recrutement avec les ressources en main d'œuvre disponible sur la prochaine décennie**, notamment pour ce qui est les jeunes entrant sur le marché du travail et les mobilités géographiques des actifs.

Cette vague de départs à la retraite doit d'autant plus être au cœur des réflexions que **l'industrie peine à attirer les jeunes travailleurs. En effet, seuls 17 % des travailleurs du secteur industriel sont âgés de moins de 30 ans**, soit le plus faible total de l'estuaire après les services non marchands (15 %).

## L'encadrement et les fonctions intermédiaires particulièrement concernés

Parmi les principaux métiers du secteur industriel<sup>5</sup>, **les postes d'encadrement et les fonctions intermédiaires sont particulièrement concernés par les fins de carrière à venir**. La part des travailleurs de 50 ans ou plus est ainsi de 39 % pour les ingénieurs et cadres techniques de l'industrie, de 36 % pour les techniciens et agents de maîtrise des industries mécaniques et de 32 % pour les techniciens et agents de maîtrise des industries de process.



Part des - 30 ans

17 %



Part des + 50 ans

31 %

<sup>4</sup> Métiers 2030, quelles perspectives de recrutement en Normandie ?, France Stratégie, janvier 2023.

<sup>5</sup> Hors bouchers, charcutiers et boulangers.

### EMPLOIS OCCUPÉS PAR LES TRAVAILLEURS DE 50 ANS OU PLUS DANS LES FAMILLES DE MÉTIERS DU SECTEUR INDUSTRIEL COMPTANT 1 000 EMPLOIS OU PLUS

FAMILLE DE MÉTIERS	EFFECTIF TOTAL	EFFECTIF 50 ANS ET PLUS	PART DES 50 ANS ET PLUS
Techniciens et agents de maîtrise des industries de process	2 942	935	32 %
Ouvriers qualifiés des industries de process	2 203	553	25 %
Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie	1 643	633	39 %
Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance	1 640	481	29 %
Techniciens et agents de maîtrise des industries mécaniques	1 540	557	36 %
Ouvriers non qualifiés des industries de process	1 267	329	26 %
Ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal	1 206	325	27 %
Personnels d'étude et de recherche	1 062	301	28 %

## NIVEAU DE FÉMINISATION DES EMPLOIS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS



**Agriculture**

27 %



**Construction**

11 %



**Industrie**

23 %



**Services marchands**

47 %



**Services non marchands**

72 %

## Une réponse nécessairement transversale

Plusieurs leviers peuvent être mobilisés pour répondre à cet enjeu. Tout d'abord, **l'industrie doit davantage se féminiser**. Les femmes ne représentent que 23 % des effectifs du secteur industriel dans l'estuaire de la Seine, ce qui est encore loin de la parité et reste très inférieur à ce qui peut être observé dans le secteur tertiaire notamment, où 47 % des emplois des services marchands sont occupés par des femmes.

Par ailleurs, **l'industrie doit encore travailler son image, notamment auprès des jeunes générations**. À l'heure où seul un jeune sur deux ayant suivi une formation industrielle choisit de faire carrière dans l'industrie<sup>6</sup>, il convient de renforcer l'acculturation aux métiers et conditions de travail dans l'industrie, d'insister sur la diversité des filières qui composent le secteur industriel et de souligner l'importance de l'industrie dans la lutte contre le dérèglement climatique et la souveraineté de l'économie française.

Enfin, **la formation doit être au cœur des réflexions pour répondre aux besoins actuels et futurs de main d'œuvre de l'industrie**. Il s'agit de développer une offre de formation initiale à même d'accompagner l'émergence et la structuration des filières d'avenir, notamment dans le champ de la transition énergétique. Il s'agit également de développer des dispositifs de formation continue pour faciliter l'évolution des compétences et ainsi permettre des réorientations sectorielles en direction de l'industrie décarbonée de demain.

<sup>6</sup> Renaissance industrielle, quelle image pour l'industrie dans la société française, BPI France, décembre 2023 (consulté le 17/07/2024).

# CONCLUSION

L'industrie est pourvoyeuse de **nombreux emplois stables et diversifiés** dans l'estuaire de la Seine. À l'instar de l'ensemble de l'économie estuarienne et régionale, le secteur industriel est néanmoins confronté à un **enjeu de renouvellement des générations, dont l'ampleur sur la prochaine décennie est difficile à évaluer.**

Ce renouvellement des générations s'inscrit en effet dans un **contexte de profondes mutations pour le secteur de l'industrie.** La décarbonation et la réindustrialisation, qui se matérialisent d'ores-et-déjà dans l'estuaire de la Seine au travers des nombreuses annonces d'investissements industriels, représentent un changement de paradigme qui va profondément transformer le paysage de l'emploi industriel. **De nouveaux métiers sont destinés à apparaître dans les filières d'avenir,** notamment la transition énergétique. Dans le même temps, **les emplois existants vont devoir se réinventer,** en particulier dans les industries tournées vers l'exploitation et la transformation des énergies fossiles. **S'il est peu probable qu'elle recrée autant d'emplois que ceux perdus pendant la désindustrialisation, l'industrie de demain proposera ainsi des emplois plus qualifiés et à haute valeur ajoutée.**

De nombreux français ont redécouvert le rôle stratégique de l'industrie à la lumière de la crise sanitaire et du contexte géopolitique international instable. Néanmoins, l'alignement du discours politique en faveur de l'industrie avec la perception du grand public implique de **mobiliser concomitamment plusieurs leviers sur des champs de politique publique variés.** Dans cette optique, seule une **réponse collective et coordonnée** permettra à l'industrie de relever les nombreux défis auxquels elle est confrontée pour les années à venir.

## Parole de partenaire



**Virginie LUTROT**

Présidente de Caux Seine Agglo



©ville de Port-Jérôme-sur-Seine

Quels besoins en recrutement identifiez-vous pour concrétiser la forte dynamique de projets à venir sur votre territoire ?

Caux Seine agglo est un territoire où la présence de l'industrie est historiquement très importante. L'emploi industriel y représente en 2024 près d'un emploi salarié sur 3 dans le secteur privé. Pour faire face aux mutations de l'industrie, Caux Seine agglo a vraiment pris le parti de favoriser le développement d'une industrie axée sur la circularité et la décarbonation.

À travers la création de la zone industrielle innovante à Port-Jérôme, Caux Seine agglo construit l'industrie de demain, fondée sur la circularité et la décarbonation. Air Liquide, Eastman et Futerro y développent des projets majeurs autour de l'hydrogène décarboné, du recyclage moléculaire des plastiques et des bioplastiques. Pour concilier réindustrialisation et préservation des sols, l'agglomération mise sur la revalorisation des friches industrielles existantes plutôt que sur l'extension urbaine. En plaçant l'industrie au cœur de la transition écologique, Caux Seine agglo démontre que la circularité est un levier d'innovation et de développement durable.

Au-delà de ces projets, des acteurs industriels majeurs de notre territoire se développent et génèrent également des opportunités d'emploi : Oril à Bolbec qui produit des principes actifs pour l'industrie pharmaceutique et Revima à Rives-en-Seine dans le secteur de l'aéronautique.

En prenant en compte ces projets et l'enjeu du renouvellement des générations, on prévoit la création de 1 000 à 1 500 emplois industriels directs dans les 3 à 5 prochaines années sur le territoire de Caux Seine agglo. Cette dynamique va également avoir un impact sur l'emploi local dans les services et la sous-traitance (ingénierie, construction, transport, logistique...).

Dans quelle mesure la structuration de nouvelles filières sur votre territoire implique-telle des évolutions en termes de compétences et de formation ?

Pour accompagner la dynamique des projets industriels et le renouvellement des générations sur le territoire de Caux Seine agglo, il est essentiel de répondre à des besoins de recrutement spécifiques. Les secteurs de la chimie, de la maintenance industrielle, de la conduite de lignes, mais aussi de la métallurgie vont offrir de nombreuses opportunités d'emploi dans les années à venir. On prévoit également des besoins en ingénierie et en gestion de projets. D'une manière générale on constate une élévation du niveau de qualification à l'embauche dans l'industrie avec des besoins importants de techniciens qualifiés.

Quels dispositifs portez-vous localement pour accompagner ces évolutions ?

Caux Seine agglo prépare l'avenir industriel en favorisant l'émergence de filières innovantes. Grâce à ses technopoles, la collectivité développe des projets ambitieux comme ARIANE et la Cité du Textile de demain, misant sur l'innovation, le développement endogène et la valorisation des talents locaux pour faire émerger de nouvelles industries.

En 2023, Caux Seine agglo a lancé la cellule emploi-formation grands projets industriels en partenariat avec l'État et la Région Normandie pour accompagner le développement de l'industrie. Des actions de sensibilisation sont mises en place pour faire découvrir les métiers de l'industrie aux jeunes, leurs parents, ainsi qu'aux adultes en reconversion ou demandeurs d'emploi. La collectivité a également développé une marque employeur territoriale et des dispositifs pour attirer des profils qualifiés, en collaboration avec les entreprises, l'Éducation Nationale et les acteurs de la formation.



---

Direction de la publication : Max YVETOT  
Équipe projet : Florian VAUDOIS  
Communication : Aurore LE ROUX  
Mise en page : Céline CARRIER

La réalisation de cette publication a mobilisé l'ensemble des expertises et compétences de l'AURH.  
[PA457 - 3.2025 - Imprimerie SNAG : [www.groupe-morault.com](http://www.groupe-morault.com)]

Édition et réalisation AURH

L'AURH est une association d'intérêt public. Elle accompagne les élus et les partenaires dans leurs projets d'aménagement du territoire.

Agence d'urbanisme  
Le Havre -  
Estuaire de la Seine

4 quai Guillaume Le Testu  
76063 Le Havre cedex  
aurh@aurh.fr

**aurh.fr**  
**[02 35 42 17 88]**